
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 12 NOV 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19.00543 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de trente quatre (34) élèves Conseillers de Santé en Sciences Infirmières option: Management de la Qualité et de la Protection des Soins, session 2019.

Ce sont :

CONSEILLERS DE SANTÉ EN SCIENCES INFIRMIÈRES OPTION: MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET DE LA PROTECTION DES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	BAMOGO BASGA	51408	31/12/75
2	BAYILI NEBILBIE CHRISTOPHE	58348	31/12/76
3	DA LANIBE JOSEPH LANDRY	56269	03/02/73
4	HIEN ATIAN, WAR, NISSATO, ELISE	109957	17/07/83
5	KAFANDO KOUILIGA	54076	31/12/74
6	KIENTGA KOUAOGO KARIM	51751	31/12/72
7	KONE ISSOUF	54079	14/04/75
8	KONKOBO NEBINSOMBE ARSENE	47099	31/12/72
9	NEBIE PIERRETTE	58375	19/06/78
10	NIKIEMA KOUAOGO JACOB	46036	31/12/74
11	NIKIEMA VALENTIN KAYABA	92352	25/07/80
12	OUATTARA LASSINA	82076	04/10/78
13	OUEDRAOGO BASSIROU	85318	19/03/80
14	OUEDRAOGO BINTOU	54045	03/02/78
15	OUEDRAOGO HADJAMILATOU	103599	05/08/81
16	OUEDRAOGO PATRICK	85450	09/07/79
17	OUEDRAOGO TARABZANGA OUMAROU	47430	24/03/74
18	PANADTIGRI HAROUNA	58293	16/07/76
19	PARE ROBERT	91827	30/04/77
20	SAVADOGO DAHOUDA	49556	01/01/74
21	SAWADOGO ADAMA	51475	31/12/72
22	SAWADOGO SAYOUBA	91833	31/12/82
23	TRAORE ADIARRA	110184	31/12/78

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
24	TRAORE/BELEMTUGRI BENEBA FLORENCE ✓	82301	01/12/76
25	YOUGBARE EMMANUEL ✓	47093	12/12/74
26	ZONGO PIERRE ✓	56305	26/06/77
27	ZOUNGRANA LASSANE ✓	56383	13/10/75

Arrêté la présente liste à 27 nom(s).

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément aux communiqués d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après la validation du dossier.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Souleymane LENGANE